

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 7 JUILLET à 19 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....28

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **MARDI 07 JUILLET à 19h00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 1^{er} juillet 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 1^{er} juillet 2026 et publiée dans la presse locale.

Étaient présents : Mme LEDOUBLE Catherine, Mme LEROY Marie-Pierre, M. PERRARD Didier, Mme BERLOT Catherine, M. MAITROT André, Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, JOSSO Gorete, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mmes DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, MM. VANARET Florian, LEFEVRE Vincent, BALLANFAT Florent, Mme GARET Sylvie et M. THURAT Benoît formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents représentés :

M. LIMA Emmanuel	mandataire	Mme LEDOUBLE Catherine
Mme EDESA Stéphanie	mandataire	M. PERRARD Didier
Mme KUROWSKI Myriam	mandataire	Mme LEROY Marie-Pierre
Mme OLLIER Graziella	mandataire	M. VANARET Florian

Était absente

Mme GALLERY Alice

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

xxxx

Séance du 7 juillet 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/065***

Subvention exceptionnelle à l'Association Sportive de Tennis de Table Dryate

Rapporteur : M. André MAITROT

Par délibération en date du 17 février 2026, le conseil municipal a décidé d'attribuer à l'Association Sportive de Tennis de Table Dryate une subvention de fonctionnement de 3000 €, et une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'achat de petits matériels.

Depuis, l'Association a fait une demande de subvention exceptionnelle pour l'achat d'une table de tennis de table pour un montant de 1149 €.

En effet, lors d'une manipulation par les agents du complexe, une table a été endommagée et ne peut plus être utilisée en compétition.

La commission Economie locale-Finances propose au conseil municipal d'attribuer à l'Association sportive tennis de table dryate une subvention exceptionnelle de 1149 € pour l'acquisition d'une table de tennis de table. Cette subvention sera versée sur présentation de la facture acquittée.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (32 voix pour) :

- **ADOPTÉ le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA


Catherine LEDOUBLE

- Signé par Catherine LEDOUBLE (COMMUNE
DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS),
la Maire
le 10/07/2026 à 08:45:44
- Ref:11376007-17174856-1-D